



Procès-verbal constatant l'état d'abandon d'une concession

Commune d'Aulnat Partie n°2 de l'ancien cimetière

Concession n°1078 - BENEVOLO

Délivrée le 02/04/1903 (en mairie)

dans laquelle concession ont été inhumées les personnes suivantes : BENEVOLO Guy ,
BENEVOLO Georges

Aujourd'hui, le 28 février 2025, à 09 heures 00 de la journée, nous, Christine MANDON, maire de la commune d'Aulnat, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du 27 janvier 2025 , régulièrement *publié dans la presse locale , sur le site internet de la commune et affiché en mairie et sur les panneaux d'affichages des deux cimetières*, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de Monsieur Thierry MAGNON, fonctionnaire de police .

Il est précisé qu'aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis (affiché le 25/06/2023 et 27/01/2025 à la porte de la mairie et au cimetière, sur le site internet de la commune et dans la presse régionale)

Nous avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte du titre de concession dont une copie est ci-annexée

végétation, mousse, pierres descellées , fissure, trou dans la dalle

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été revêtu de notre signature, ainsi que de celles de Monsieur Thierry MAGNON, fonctionnaire de police.

Signature du fonctionnaire de police

Signature du maire

La fiche détaillée de la concession est joint en annexe du présent procès-verbal qui a été publié le
03/03/2025



Envoyé en préfecture le 10/06/2025

Reçu en préfecture le 10/06/2025

Publié le

ID : 063-216300194-20250603-CIM_2025_14-AI



CONCESSION N° 1078

CONCESSION ENREGISTRÉE AU NOM DE :

BENEVOLO

Titre de concession : 1078

Date d'acquisition : 15343

Cimetière : Partie n°2 de l'ancien cimetière

Etat général: végétation, mousse, pierres descellées , fissure, trou dans la dalle

Superficie : 6 M² **Durée de la concession :** perpétuelle

Description de la concession : caveau

Objets funéraires : plaques

Liste des défunts inhumés (connus) : BENEVOLO Guy , BENEVOLO Georges

Observations :

RAPPEL DE LA PROCEDURE

➤ **Procès-verbal de constatation initial du 25/07/2023, avec les signatures de :**

**** Christine MANDON (Madame le Maire) ;**

**** Thierry ROCHAIS (Policier Municipal de la commune d'AULNAT).**

Publication du Procès-verbal de constatation pendant un mois, à quinze jours d'intervalle :

- Du 26/07/2023 au 26/08/2023 ;
- Du 12/09/2023 au 12/10/2023 ;
- Du 27/10/2023 au 27/11/2023.

Envoi à la préfecture le 30/11/2023

Visites de contrôle : 30/10/2023, 28/11/2023, 11/04/2024, 17/01/2025

➤ **Procès-verbal de constatation définitif du 28/02/2025, avec les signatures de :**

**** Christine MANDON (Madame le Maire) ;**

**** Thierry MAGNON (Policier Municipal de la commune d'AULNAT)**

Annexe – Procès-Verbal initial constatant l'état d'abandon d'une

Envoyé en préfecture le 10/06/2025

Reçu en préfecture le 10/06/2025

Publication – N°1078

ID : 063-216300194-20250603-CIM_2025_14-AI



Plan

FOURNEL Andree	BOUCHAUDY MABRUT	Antoinette BARDET Vve AUGERE	Marcel AUGERE REAL	TRARUELET GREVE	PRESSAT Jean TOURLONIAS	Joseph BEUF BOUTIN	Stephanie GOY Vve MAZEN	CHANDEZE VIALY	RICHARD DEMENEIX	COURTADON MATHIVAT CHAUSSEAU	BARDIN RANDANNE	PONT Amet MOULIN	GOUTE MATH
1048	1049	1050	1051	1052	1053	1054	1055	1056	1001	1002	1003	1004	48

Marguerite FRAISSE Vve.MAYET	Marguerite FRAISSE Vve.MAYET	FAGES Daniel JAMME	Jean-Baptiste AGAY LAROCHE	Louis BACLET TALON	Jean BEAUPONEY BLANC	NEUVILLE HUGON	NEUVILLE HUGON	Jean COTTE DELIGNIERE	Louis ALBOT TUNOT	LEMAIRE Zelma	BOUTIN Georges GAMBADE	MINCE Etienne VIVEGNIS	VIVEGNIS Pierre BOY
1047	1046	1045	1044	1043	1042	1041	1040	1039	1038	1037	1036	1035	1034

1073	1071	1069	1067	1065	1063	1061	1059	1057
BOYER Marius COLLIN	BRUN François	FEMINIER DESNIER	TOUCHE Michel	COMBE HERMET	DUMONTEIL Gilbert	GIRODON Jules FOUGEROUSE	Vve. AUTHIER Rose	BOYER DAUPHIN PERRIER
1074	1072	1070	1068	1066	1064	1062	1060	1058
GUIOT VALLENT	DAUPARY Fernand	Vve. SOURIE Julienne	Vve. AURELLE née Marie FONTORIANNE	VIDAL GRANDEL PERRIER	GENEST Vve. CHAYAGNAT Auguste	LOMBARDO	Mme. REDON SINTUPEL	PERRIN André GENESTIER

1081	1082	1083	1084	1085	1086
PENEZ Jean	BEYTOUT François	FONTFRAIDY AUGERE	CHALMERTON Emile	EGEAUX P. & Clement	MASSAUD Jacqueline
1101	1102	1103	1104	1105	1106
STANSLAS Pierre	BOULIER Clément	DANTON Joseph	CRUVEILHER CHAUFFAILLE	COSTE Fay	ALBOUZE FAYET
1111	1112	1113	1114	1115	1116
CHEVALIER Anne	LEBLANC Bernard et Marcel	FOURNET- FAYARD Jean	VAZEILLES VEDEL Joseph	CHAMBAS COSTE	DIOGON René TIOLET

1103	1101	1099	1097	1095	1093	1091	1089	1087
GITENAY BARDET	BOUTIN CHABONNIER	ARCHIMBAUD Jean-Louis	TÉTEFORT Pascal	PONTILLON Jean	FAFONDUX André	GRANGEBAUD REMY	DELORME CHAPUT	BEYLOT PARENT
1104	1102	1100	1098	1096	1094	1092	1090	1088
BIOUINE BOUJIGE	BRULÉ	FOUQUET Henri	HEBRARD Pierre	PINON LACROIX	SIMON MOLANE	LAUDOUZE FORESTIER	DESROCHE MARTILLAT	PABIOT Thibert

1033	1032	1031	1030	1029	1028	1027	1026	1025	1024	1023	1022	1021	1020	1019	34
BRULÉ Jean	AMELBOU Vve CHAMBAS	LUGNER VOISSET	BRUN VOYANT COLOMB	SAINT-ROCH née COMBRE Gemma	RIBETRYOLLE PEROL	GOUTTE Henri	BREUIL Antonin	IMBERT François	BEAUPIGNY Etienne BEAUPONCY	GITENAY VEDRINE	Martine BATISSE Vve. MARTILLAT	Gilbert BELLUME DUCROIX	Marie BOUDET Vve.ASTIER	COMBRE GERVAIS MARTILLAT	ARNA Gabri

Acte de concession

Expédition destinée à M. le Maire de Saintet

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE

DE

MAIRIE D'AULNAT

Canton Est de Clermont-Fd

Puy-de-Dôme

Concession (1) à perpétuité N° 80 1078

Acte de Concession de Terrain dans le Cimetière

Nous, Maires de la Commune de Aulnat

Vu le décret du 28 prairial an XII ;

Vu l'ordonnance du 6 décembre 1843 ;

Vu la loi du 5 avril 1881 ;

Vu la délibération du Conseil Municipal, approuvée par M. le Préfet, portant fixation du tarif des concessions de terrain dans le cimetière ;

Vu la demande présentée par M. Benevolo Armand Charles

et tendant à obtenir dans le cimetière communal une concession de terrain pour y fonder la sépulture de celle de sa famille

ARRÊTONS :

ARTICLE PREMIER. — Il est concédé (1) à perpétuité un paille de ce jour au profit d'un petit-oncle une superficie de 2 m mètres carrés 20 décimètres carrés de terrain dans le cimetière communal, pour y fonder la sépulture ci-dessus désignée.

ART. 2. — Le concessionnaire pourra élever sur le terrain concédé tel monument funéraire que bon lui semblera à la condition de ne pas empiéter sur les terrains avoisinants, il reste soumis au droit communal pour ce qui concerne les signes ou inscriptions contraires à la morale et à l'ordre public.

ART. 3. — Le concessionnaire sera tenu de se conformer entièrement aux lois, décrets, ordonnances, règlements existants ou à faire concernant les sépultures et à la délibération du Conseil municipal précitée.

ART. 4. — La pierre tumulaire sur le monument élevé sur le terrain concédé portera ces mots : Concession (1) à perpétuité suivis du numéro de la concession.

ART. 5. — La présente concession est faite moyennant la somme de trois cents francs francs, payable immédiatement entre les mains de M. le Receveur Municipal qui conservera les deux tiers revenant à la commune, l'autre tiers sera versé au profit des pauvres à la Caisse de l'Asile et du Bureau de Bienfaisance, conformément à la loi.

ART. 6. — Les frais de timbre, d'enregistrement, d'expédition et en général tous les frais occasionnés par le présent acte sont à la charge du concessionnaire.

Fait à Aulnat le 10 Janvier 1912

Benevolo Le Maire.

Verrière

100. FARRAGIER, SAINT-YNNES
Matrices, N° 118 1137-20

100. FARRAGIER, SAINT-YNNES
Matrices, N° 118 1137-20

100. FARRAGIER, SAINT-YNNES
Matrices, N° 118 1137-20

2016



2018



2023



📷 Photographie du PV du 25/07/2023





📷 Photographie du PV du 28/02/2025

